



CARREFOUR DE LA DIVINE VOLONTÉ

ACTE DE CONSÉCRATION À MARIE

Par Saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Dans la Divine Volonté, Je vous choisis, aujourd'hui ô Marie, en présence de toute la cour céleste, pour ma Mère et ma Reine. Je vous livre et consacre, en toute soumission et amour, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande Gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité.

Amen. FIAT !